

ADDENDA 2

Cet addenda peut faire l'objet d'une plainte à : l'Autorité des marchés publics.
La date limite pour formuler une plainte concernant cet addenda est le : **2022-11-21**
(Au plus tard deux jours avant la date limite de réception des soumissions)

Date : 14 novembre 2022

Appel d'offres : 22-015

Titre du projet : Remplacement de l'aménagement intérieur, de l'électricité et des contrôles –
École Gentilly, édifice Fénelon

Date d'ouverture : **23 novembre 2022 à 11h30**

Pour informations : Faiza Djaballah

Adresse courriel : faiza.djaballah@csmc.gc.ca

No de pages : 6

Le CSSMB vous invite à prendre note des précisions suivantes :

Veillez prendre note des documents suivants lesquels font partie intégrante du présent addenda :

- [Addenda M01](#)
- [Addenda M01 Plan](#)

Veillez, également, prendre note qu'un addenda suivra afin de répondre aux questions reçues.

Veillez noter que pour être admissible, une copie de cet addenda devra être dûment signée et jointe à votre formule de soumission.

Faiza Djaballah
Responsable de l'appel d'offres

Signature du représentant autorisé

Date

Nom de la compagnie en caractères d'imprimerie